L'édito municipal

Chères Voguéennes, chers Voguéens,

À l'approche de la saison estivale, notre village s'apprête une nouvelle fois à accueillir de nombreux visiteurs, attirés par la beauté de notre patrimoine et la richesse de notre environnement. Cet afflux touristique, bien que porteur pour notre économie locale, représente aussi un défi en termes d'organisation, notamment pour le stationnement.
Le parking du viaduc, bien qu'en zone inondable, restera utilisable une dernière saison. Cette solution transitoire, acceptée cette année encore par la Préfecture, s'impose en attendant la conclusion de la procédure d'expropriation du terrain non inondable qui accueillera à terme un nouveau parking, conforme aux exigences de sécurité. Ce projet, imposé et soutenu par la Préfecture, a nécessité des arbitrages budgétaires importants. Ainsi, avec regret, nous avons dû reporter certains travaux de réfection de nos ruelles pourtant bien nécessaires. Ces choix, bien que contraints, s'inscrivent dans une logique de responsabilité et de vision à long terme.

Malgré ces tensions budgétaires, notre village continue de rayonner.

La qualité de notre eau de baignade, contrôlée régulièrement, reste excellente. Elle est un gage de bien-être pour les habitants comme pour les vacanciers.

Les travaux de réhabilitation des Granges sont désormais terminés.

Cet été encore, les festivités s'annoncent nombreuses et conviviales grâce au formidable dynamisme de nos associations, que je remercie chaleureusement pour leur engagement sans faille.

Enfin, j'invite toute la population à participer le 30 août prochain à l'anniversaire de la « fête de la libération du village », 80 ans après celle qui fût organisée par le conseil municipal en 1945. Ce moment de mémoire est essentiel pour honorer notre histoire et transmettre ces valeurs de liberté et de paix aux générations futures.

En vous souhaitant un bel été à Vogué, dans le respect et la solidarité qui nous unissent.
Bien à vous,

Le Maire Antoine Alberti

Cérémonie du 8 mai

Pour les 80 ans de la libération, Vogüé a rendu hommage en beauté aux combattants et victimes de guerre lors de la cérémonie du 8 mai.
Magalie Lazarus, institutrice de l'école Volamau, a constitué une chorale avec les enfants de l'école qui ont chanté « Le chant des partisans ».
Ensuite les jeunes élus du conseil intercommunal des enfants ont lu un texte de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre.
Il y avait beaucoup d'émotions tant chez les enfants que dans le public nombreux ce jour-là. Ainsi le devoir de mémoire perdure auprès de la jeune génération.

État Civil 2025

Mariage

- Rachel Berrat et Olivier Blachère, le 31 mars

Pacs

- Natacha Masse et Adrien Kauffmann, le 19 mars
- Nathalie Vital et Philippe Brun, le 11 avril

Décès

- Otello Bencardino, le 8 janvier
- Paul Chalmeton, le 29 janvier
- Daniel Berkovits, le 5 février
- Gérard Pichon, le 9 février
- Simone Eyrolet, le 21 février
- Simone Imbert, née Moynier, le 28 mars
- Andrée Royo, née Lebrat, le 29 mars
- Gilbert Besson, le 5 avril
- Arlette Helly, le 30 avril
- Emilienne Daque, née RIPP, le 10 juin

Simone IMBERT

Madame Simone IMBERT née Moynier en 1935, jeune veuve, seule pour élever ses trois filles, sera recrutée le 10 mars 1970, puis nommée et titularisée secrétaire de mairie le 1er novembre 1971. Fidèle et dévouée au service de la commune, au côté de Paul Chastagner maire de Vogüé, tout au long de sa carrière elle gravira les grades et échelons, effectuera divers stages et formations : étude de la commune et l'aide sociale, la police municipale en milieu rural entre autres. Attachée au service public et pour des heures supplémentaires, elle effectuera des permanences et des remplacements de personnel absent à la mairie de Rochecolombe.
Au long de ses 28 années consacrées à la mairie, attentive et respectueuse elle verra se succéder maires et élus, évoluer et s'agrandir la commune, tout en apportant son aide à tous. Le 31 mars 1998 elle quittera son poste pour une retraite bien méritée et pour rester active, elle s'investira dans diverses associations de la commune.

Travaux, Aménagement et Voirie

- Les Granges :

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs sont terminés. La réfection de la voirie est prévue pour cette année.

- Hameau de Bannes :

La couverture du lavoir est posée, pour clôturer la restauration de celui-ci, il reste les barrières à installer et la commune prévoit de nous réunir autour du lavoir pour l'inauguration et un moment d'échange avec les habitants du hameau.

- La Glacière / Chemin de l'ancien stade :

En ce qui concerne la voirie de ces quartiers, la commune a du faire réaliser une étude pour la création de réseaux d'eaux pluviales au vu de canaliser et évacuer les eaux des quartiers.
Dès les travaux effectués, nous pourrons reprendre les enrobés de voirie.
Jusqu'à la réfection de la chaussée, les agents communaux feront l'entretien et ils reboucheront les trous.

- Rond-point de la Résistance :

Au carrefour venant de la Glacière et du Stade, les caniveaux ont été remplacés en intégralité par des nouveaux qui ont pour but d'être plus grands et solides.

- Jardin de la Cure

Le ferronnier vient de terminer les passages ombragés en rappel aux tonnelles qui longeaient l'enceinte du jardin de la cure. L'artisan Pierre Dalègre doit sécuriser avec une main courante la tête du mur pour en finir avec cette tranche de travaux.
Toujours au jardin, l'autorisation d'urbanisme vient de nous parvenir pour la réalisation du four à pain communal, four à bois avec couverture en tuiles (travaux prévus en septembre-octobre).

- Devant l'école :

Une nouvelle poubelle installée permettant le tri sélectif et prête à recevoir les mégots ! Nous remarquons un nombre grandissant de filtres de cigarettes sur la voie publique. Fumeurs, prenez soins des enfants, pensez à mettre vos filtres dans des cendriers.

- Les 2 abris bus du rond-point de la pharmacie :

Mise en place de poubelles pour pallier à l'indiscipline des utilisateurs (déchets recyclables).

- Dans le village et à la Gare :

Le nettoyage des entrées, accès, passages et autre est apprécié de tous et pour tous.
Or, nous rappelons que l'usage de certains détergents peut détruire la bio-diversité et que c'est déconseillé (voir interdit pour certains produits).
Nous vous conseillons une formule adaptée : Bicarbonate de soude ou bien vinaigre blanc. À consommer aussi avec modération évidemment.

- Devant la mairie :

De nouvelles jardinières vont remplacer les pots en plastique qui ont été vandalisés.
Un arrêt minute vient d'être matérialisé au sol devant l'agence postale. La place stationnement pour personnes à mobilité réduite a été repeinte. Installation de plaques nominatives sur les bâtiments publics (mairie et maison des associations).

Conseil Intercommunal des Enfants de l'école VOLAMAU
Trombinoscope

Les élèves élus de Vogüé :

Lison ARNAUD
CE2

Ophélie ROMAN
CM1

Lily THIBON STAWICKI
CM1

Amaury VANDROMME
CM2

Les élèves élus de Lanas :

Soan GRANGER
CM2

Marius IVANJINE
CM1

Les élèves élus de Saint-Maurice-d'Ardèche :

Julia ARSAC
CM2

Anna BLEUSE
CM2

Nino BLONDIAU OTTEVAERE
CM2

Hugo CHARRON
CE2

Louna MAYENÇON
CM1

Conseil Intercommunal des Enfants

Depuis leurs élections, nos jeunes élus ont été très productifs. C'est une équipe très motivée qui souhaite sensibiliser les adultes sur des actes d'incivilités qui les concernent. Ils se sont retrouvés sur deux temps de réunions pour réfléchir sur leurs projets et les priorités de leurs actions.

Tout de suite les enfants ont choisi de mener une campagne anti-mégots autour de l'école.
Il y a eu trois ateliers après les temps scolaires où ils ont effectué une lettre adressée au Maire de Vogüé pour obtenir une poubelle recevant les mégots. Pour accompagner cette demande ils ont créé des affiches qu'ils ont installé devant l'école afin que les adultes en prennent connaissance.

Enfin l'équipe intercommunale junior va réaliser un projet de fin d'année scolaire pour fédérer une dynamique et clôturer l'année scolaire autour d'un projet sportif. Le 1er juillet les enfants organiseront une color run, une course à pied avec projection de couleurs.

Les élues référentes des 3 communes :

<u>Vogüé</u>
Corinne GUILLEMIN
Frédérique CHEVALIER
Valérie BRIAND

<u>Lanas</u>
Florence DEMOMENT
Delphine GIL

<u>Saint-Maurice</u>
Carmen BROT
Stéphanie GROS

Finances

Le Compte Administratif 2024

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune sur l'exercice comptable 2024.
Figurent en section de fonctionnement, les dépenses de la commune considérées comme courantes : salaires, achat de matériel, assurances, énergie, participations aux syndicats, subventions aux associations, indemnités des élus, le paiement des intérêts d'emprunts…
Les recettes sont constituées principalement des dotations de l'état et des impôts locaux…

Dépenses de fonctionnement 2024 : 679 466.77 €

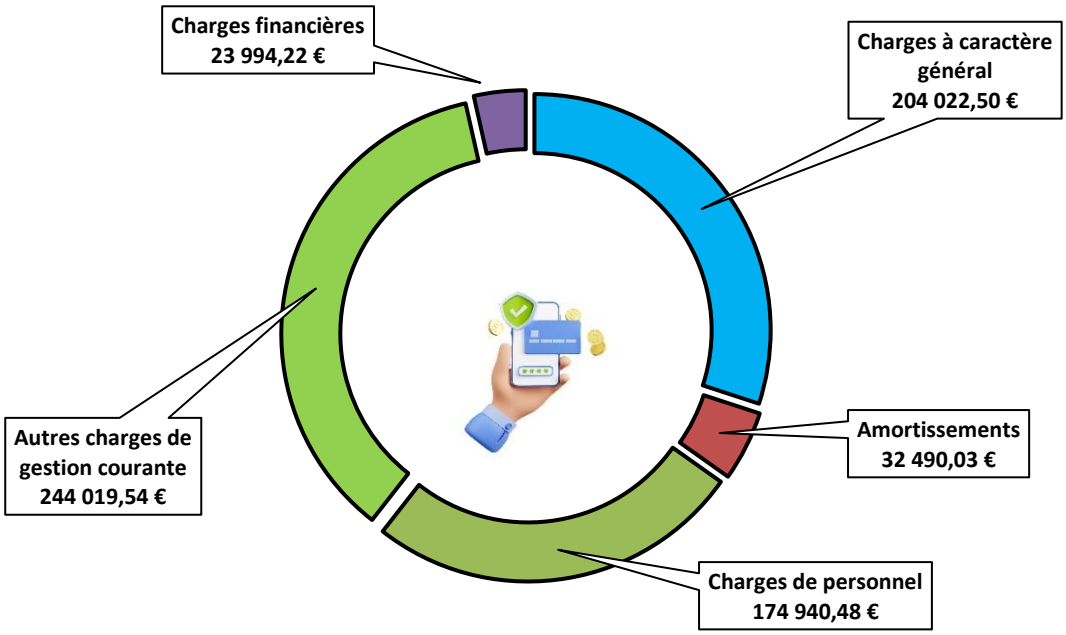

Recettes de fonctionnement 2023 : 1 162 645.37 €

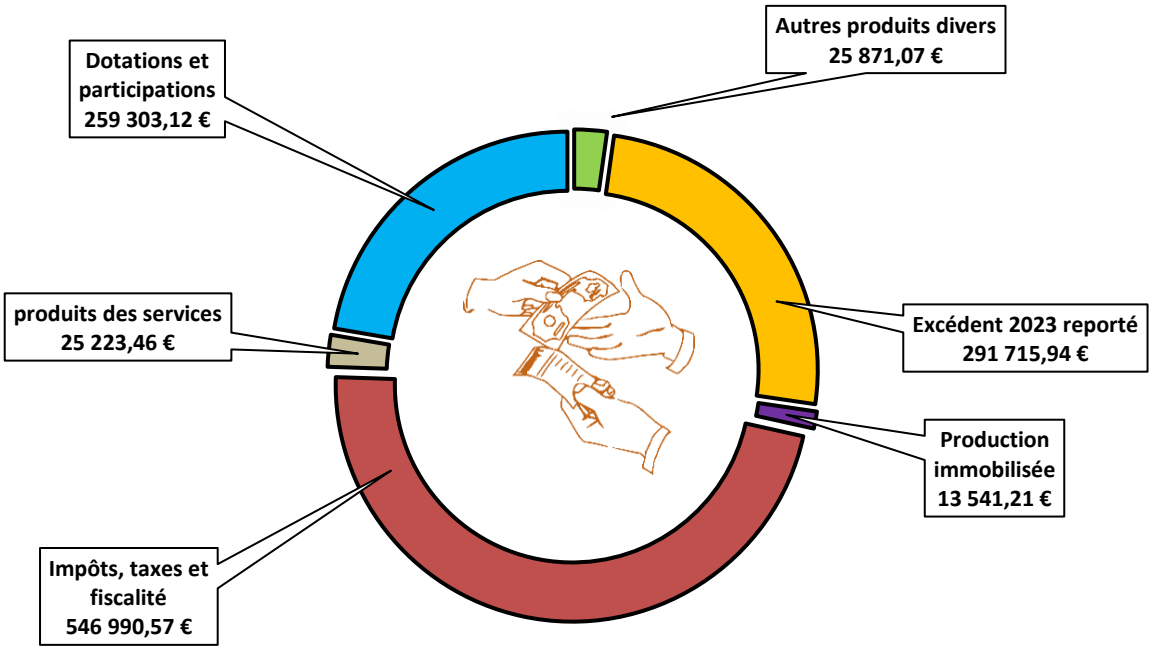

Dépenses d'investissement 2024 : 565 312.72 €

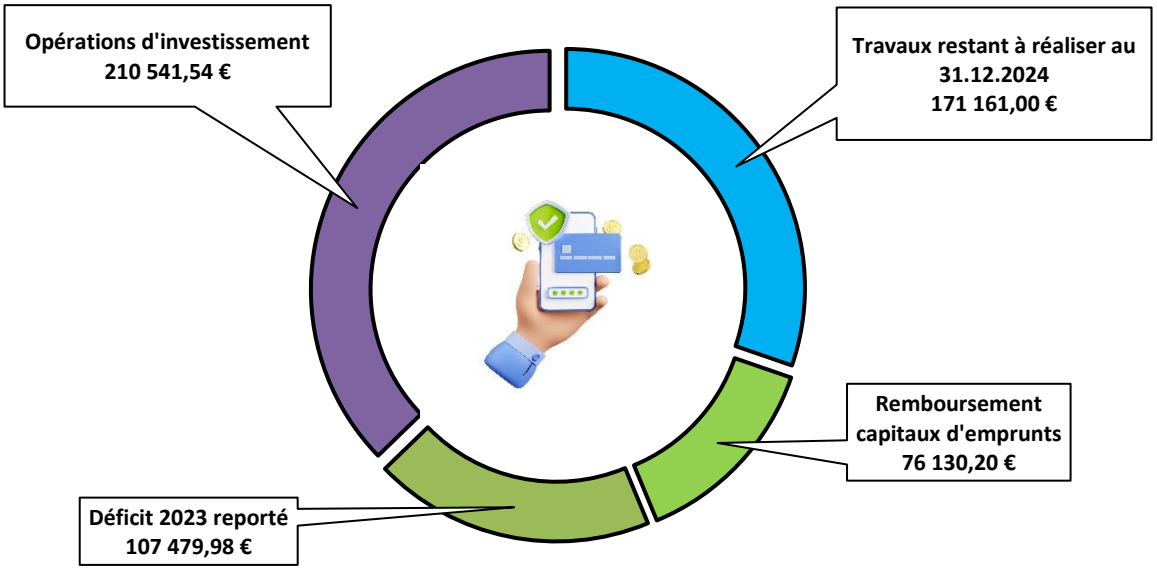

Les dépenses d'investissement consistent à réaliser des travaux ou à effectuer des achats visant à augmenter le patrimoine de la commune.
Les principaux aménagements réalisés en 2024 sont : 115 204.70 € pour les enfouissements de réseaux et l'électrification rurale, 29 124.60 € pour la rénovation du lavoir du Hameau de Bannes, 13 794.00 € pour les travaux sur les concessions reprises dans le cimetière, 13 541.21 € pour le local pétanque sur la Place des Sœurs Testud…

Recettes d'investissement 2024 : 357 578.82 €

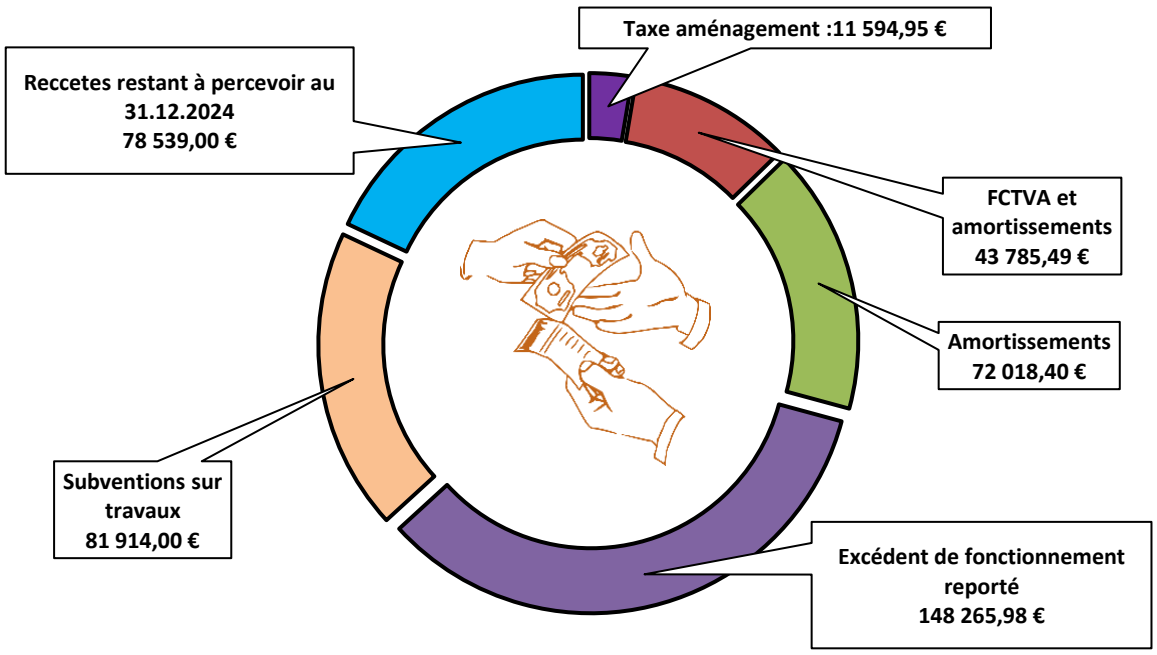

Les recettes d'investissement sont composées notamment des subventions reçues en 2024, de la taxe d'aménagement sur les nouvelles constructions, du FCTVA…

Le Budget Primitif 2025

Soumis au vote du Conseil Municipal du 14 avril 2025, le budget primitif prévoit et autorise les recettes et les dépenses prévisionnelles de la commune.
Il regroupe deux grands postes : le fonctionnement et les investissements, avec pour chacun ses recettes et ses dépenses.

Dépenses de fonctionnement 2025 : 1 148 341.70 €

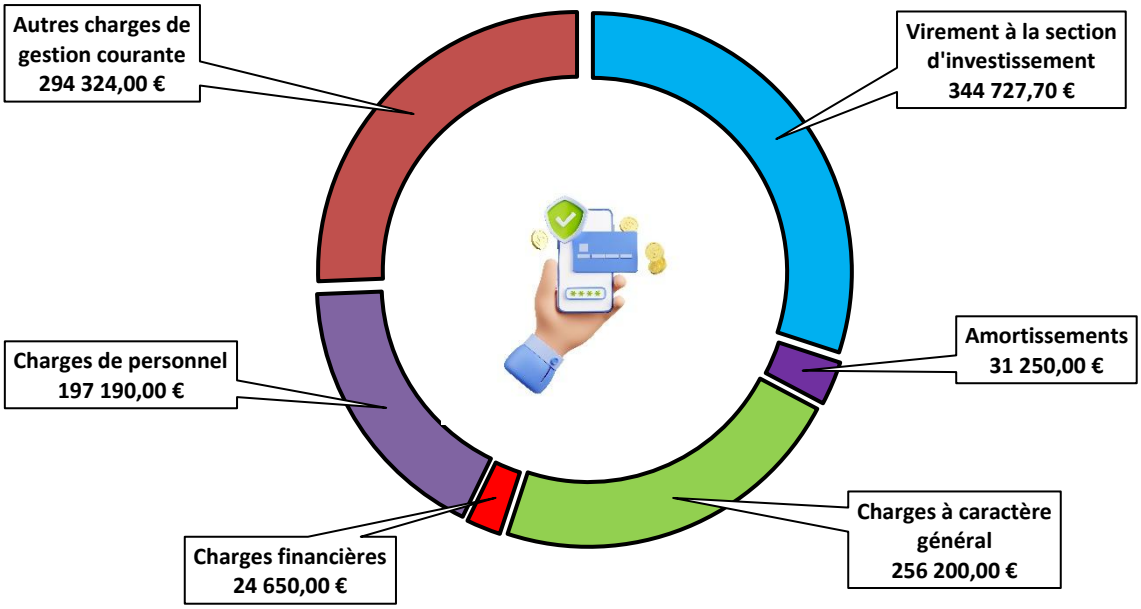

Recettes de fonctionnement 2025 : 1 148 341.70 €

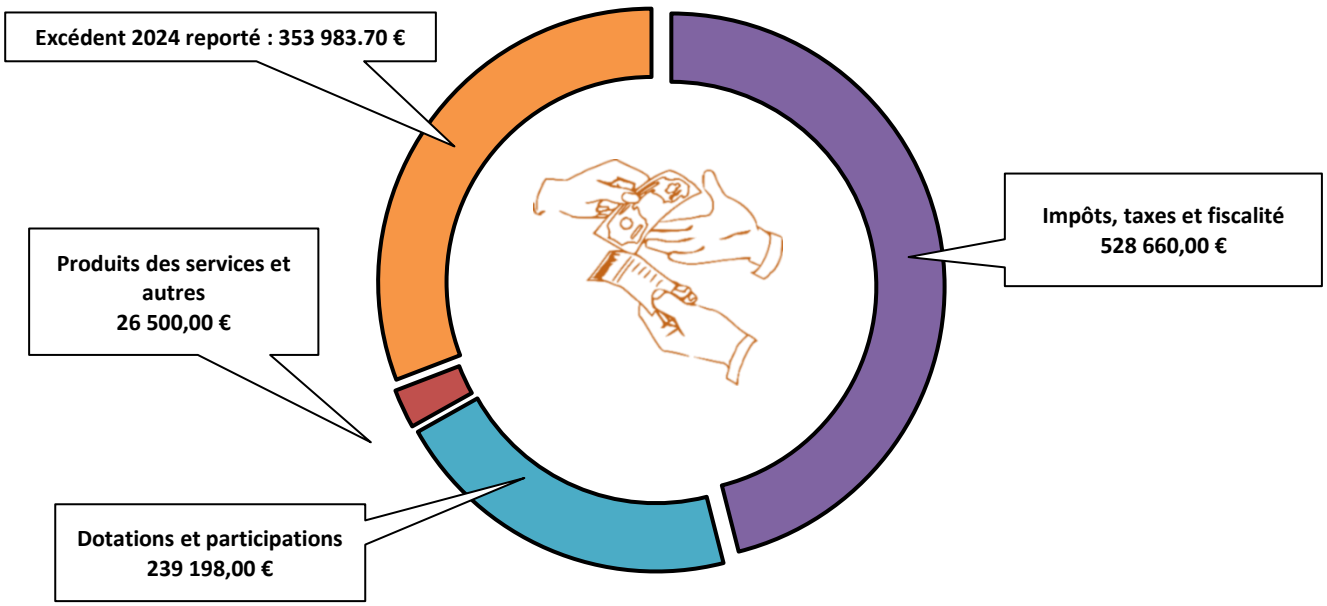

Dépenses d'investissement 2025 : 780 403.60 €

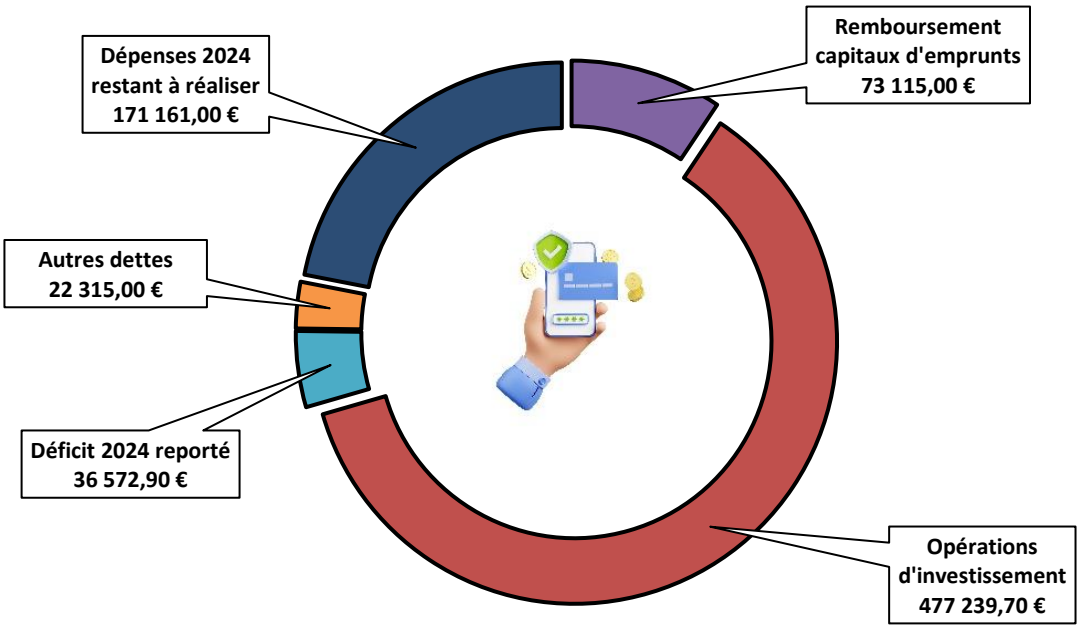

Les principales nouvelles opérations concernent l'achèvement des enfouissements de réseaux, l'aménagement du jardin de l'ancienne cure, le remplacement des jeux sur la Place des Sœurs Testud, la création d'une aire de loisirs au droit de la Cave Coopérative, l'acquisition d'un terrain, la rénovation du tableau « l'Assomption de la Vierge » dans l'église…

Tout habitant ou contribuable de la Commune peut consulter le compte administratif ainsi que le budget primitif à la Mairie.

Recettes d'investissement 2025 : 780 403.60 €

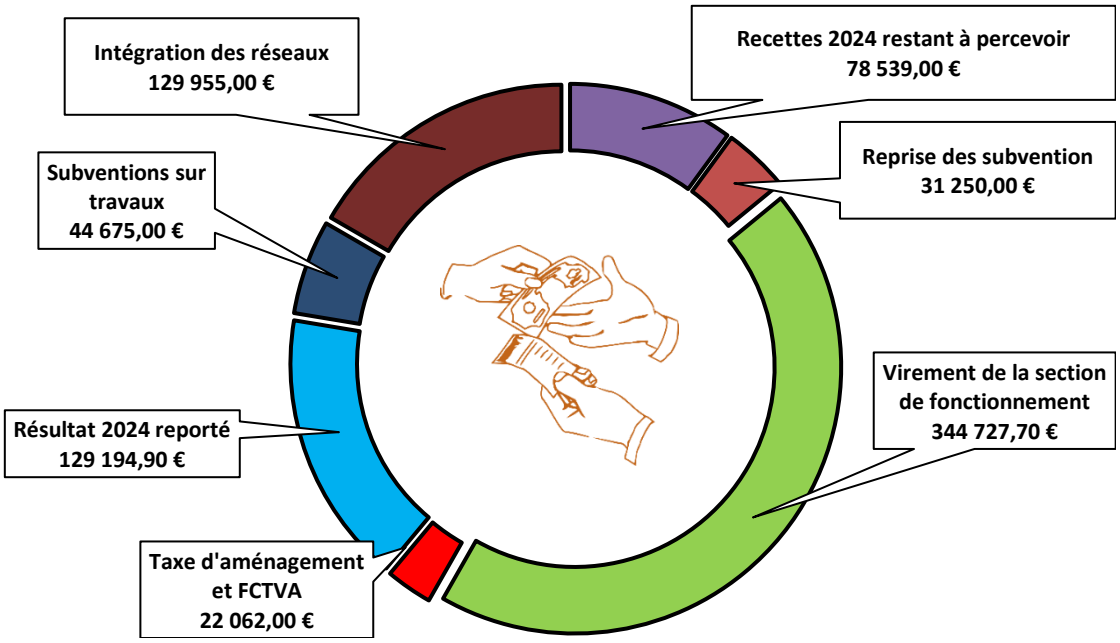

Action sociale

Nous sommes à votre écoute

Si vous-même ou des personnes de votre entourage rencontrez des difficultés, vous pouvez prendre un rendez-vous auprès de la mairie avec la responsable de la Commission Action Sociale au 04 75 37 72 48 ou mail mairie.vogue@wanadoo.fr
Vous pouvez aussi vous rapprocher et contacter les services sociaux dont dépend la commune de Vogüé :
-Le centre médico-social de Villeneuve de Berg 04 75 94 83 81
-L'Entraide alimentaire de Ruoms 04 75 39 14 26

*****

« Octobre Rose » des Gorges de l'Ardèche à Vogüé
Le dimanche 5 octobre 2025 de 9h à 13h sur le parvis du château
Prévention et lutte contre le cancer du sein
Collecte de fonds pour la recherche contre le cancer

Pour cette 3ème édition, la Commission Action Sociale avec l'équipe des bénévoles, les communes voisines et les associations élaborent et préparent un programme concret pour organiser cette manifestation sportive, les animations et les festivités, ainsi que celles s'échelonnant au cours du mois d'octobre.

Les affiches et annonces seront diffusées en septembre.
Vous avez un moment de libre, des idées, venez nous rejoindre.
Contact en Mairie de Vogüé.

Culture et Festivités

La saison estivale arrive à grands pas, avec de nombreuses manifestations et festivités qui font maintenant parties du calendrier des Voguéens comme **le marché des producteurs** qui va démarrer le 19 juin. Ensuite la traditionnelle « **nuit romantique »** sous l'égide des plus beaux villages de France qui est devenue la manifestation de lancement des festivités prévue le 21 juin et en même temps célèbrera la fête de la musique dans le village.

Nous fêterons cette année la 5ème édition de l'adhésion de Vogüé au festival « **Les cordes en balade »** avec le Quatuor DaBraccio, ensemble espagnol.

Deux expositions sont programmées dans la salle polyvalente en juillet et en août. Celle de juillet présentera 6 photographes ardéchois reconnus dans leur art. L'exposition du mois d'août sera consacrée à l'artiste Ghouard artiste peintre professionnel installé à Villeneuve de Berg.

Nous n'oublions pas les deux programmations de cinéma sous les étoiles sur le parvis du château avec une séance le 22 juillet et l'autre le 19 août.

Nous aurons également le plaisir d'être émerveillé par les feux d'artifices du 14 juillet et le traditionnel bal organisé par le comité d'animation « Jour de fête »

Cet été, la commission culture et festivités a décidé d'établir un partenariat avec **le Festival des Etats généraux du film documentaire de Lussas**. Il y aura la projection d'un documentaire le 22 août à 21h sur le parvis du Château en présence du cinéaste ayant réalisé le film dont l'entrée sera gratuite.

Cette année la commission culture et festivité a choisi de célébrer la libération de 1945 avec des temps d'hommage et des temps festifs tout au long de la journée du 30 août qui se clôturera par un repas et un bal avec « les Memory Box » sur le parvis du château.

La commission vous souhaite à tous de profiter au mieux de ce programme et de passer un bel été.

30 août 1945 – 30 août 2025
80 ans plus tard…

Le conseil municipal de Vogüé réuni le 8 avril 1945, présidé par M. Edmond Ladreyt, avait décidé d'organiser le 30 août de la même année, « la fête anniversaire de la Libération », avec une grande fête populaire, afin de rendre hommage à celles et ceux qui ont contribué à cette libération et transmettre la mémoire de cet événement historique aux générations futures.

La municipalité de Vogüé, 80 ans plus tard, le 30 août 2025, va renouveler cet évènement.

Cette manifestation doit s'inscrire dans le devoir de mémoire, un appel à témoignage est lancé afin que les personnes ayant vécue la libération puissent témoigner au travers d'un recueil de textes « je me souviens… » et pourra être lu par les enfants du conseil intercommunal.

Nous invitons la population de Vogüé à s'habiller en tenue d'époque et à décorer leur maison et la rue principale du village en remontant jusqu'au parvis du château. La mairie fournira des petits drapeaux tricolores pour pavoiser les fenêtres, des banderoles…

Toute la population est invitée à participer aux festivités avec le programme ci-dessous afin de revivre au plus près cette journée :

- 10H00 : Commémoration au Monument aux Morts avec la fanfare « Les amis de Joyeuse ».

- 11h00 à 12h00 : Fanfare sur le Parvis du Château et baptêmes en jeep militaire.

- 14H00 : Défilé dans la commune. Départ Vogüé Gare avec « CEVENN'S JEEP » et la fanfare « Ti'fanfare des Vans », halte au rond-point de la Résistance pour déposer une gerbe, parcours devant Lou Capitelle et arrivée sur le parvis du Château où une animation musicale est prévue jusqu'à 16h00.

Présentation de véhicules militaires sur le parvis du Château par « CEVENN'S JEEP » et exposition de photos sur de grandes bâches dans le village et au rond-point de la Résistance par l'association Sauvons le Petit Patrimoine.

- À partir de 18h30 : Apéritif et repas en plein air sur le parvis du château pour la population Vogüéenne (sur réservation – voir coupon page suivante)

- 21h30 : Bal avec Les Memory box chansons swing jazz des années 40-50.

REPAS CONVIVIAL
30 AOÛT 2025
PLACE DU CHÂTEAU

À l'occasion de la manifestation « 80 ans plus tard… », la Municipalité organise pour la population de Vogüé un repas convivial le samedi 30 août sur la Place du Château.

Rendez-vous à partir de 18h30 pour le Verre de la Victoire

<u>Menu du repas :</u>

Pâté anti nazi et sa salade russe
(Pâté en croute avec salade coleslaw)

Rôti de Roosevelt et Résistance Ardéchoise
(Rôti de porc au jus accompagné d'une crique ardéchoise)

Fromage du Maquis

Dessert du Débarquement de Normandie
(Tarte aux pommes)

Vin : Grande Réserve de la Libération de 1945 (tarif : 6 tickets)

Tarif du repas : 18 € par personne (gratuit pour les enfants de - de 7 ans)

<u>Inscriptions jusqu'au jeudi 14 août 2025 dernier délai</u>

Merci de transmettre le bulletin d'inscription ci-dessous ainsi que le règlement du ou des repas auprès du secrétariat de mairie (ou dans la boîte aux lettres).
Pour les paiements par chèque, mettre à l'ordre du Trésor Public.

✂ -

BULLETIN D'INSCRIPTION AU REPAS DU 30/08/2025

NOM : Prénom :

Téléphone :

Nombre de repas + de 7 ans (participation 18€/personne) :

Nombre de repas – de 7 ans (gratuit) :

Communication

C'est bientôt la saison estivale, vous pourrez consulter l'état des plages sur le site de l'Etablissement Public Territorial Bassin Versant de l'Ardèche :

https://qualite.ardeche-eau.fr/

Vous pouvez consulter le site de la mairie, et nous retrouver sur les réseaux sociaux FACEBOOK et INSTAGRAM pour diverses informations : actualités, manifestations ...

Vous trouverez sur le site internet tous les renseignements nécessaires pour vos démarches en urbanisme : PLU, règlement par zone, les règles et formulaires d'urbanisme (rubrique Démarches), ainsi que les menus de la cantine, les PV des conseils municipaux et tous les bulletins et flash municipaux.

Histoire et Patrimoine

Les Bains Douches de Vogüé

En mai 1953, M. Émile Chazalon, Maire de Vogüé, propose au conseil municipal, en raison des mauvaises odeurs qui se dégagent des « Estugnes », de construire une dalle pour recouvrir le dit ruisseau. Il en ressort que la construction de bains douches seraient d'une grande utilité pour la santé et la propreté de la population de Vogüé, des communes environnantes et des nombreux touristes.
Le 6 novembre 1954 a lieu l'ouverture au public, les horaires étaient toute la journée le samedi et en matinée le dimanche. La 1ère gérante de ces bains douches sera Mme Alberte Chastagner avec une redevance annuelle de 40.000 francs.
Taris : Douche : 50 francs ; Bain : 100 francs
Le 17 décembre 1954, les bains douches sont officiellement inaugurés avec un repas à l'hôtel des sœurs Testud quartier Gare.

De droite à gauche à partir du 2éme invité : BRIAND Raymond - CHASTAGNER Paul - TOURETTE Aimé - HEYRAUD Benjamin - ARNAUD Maurice - GIGOT Louis - COMTE Léon

En 1956, la redevance est ramenée à 20.000 francs par an.
Début 1962, compte tenu des installations sanitaires faites par les habitants à leur domicile, la redevance est ramenée à 50 nouveaux francs (au lieu de 200).
En novembre 1967, le conseil municipal valide le projet de les transformer en un appartement (les bains douches ne sont utilisés que 8 à 10 fois par semaine).
Le 1er juillet 1969, un premier locataire est installé (loyer de 170 francs).
En 1990, les locaux seront occupés par le 1er syndicat d'initiative de Vogüé.
En avril 2014, les bains douches seront détruits lors des travaux de réfection de la Grand Rue.

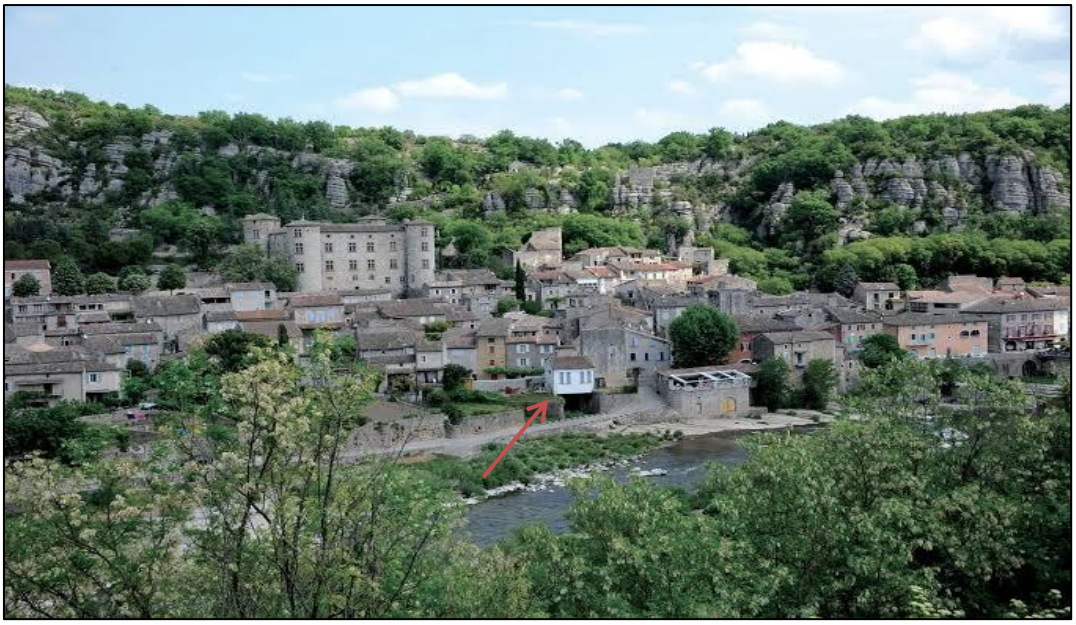

Environnement

PRÉFET
DE L'ARDÈCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Rappel des règles de débroussaillement

Le feu de forêt est une préoccupation omniprésente dans notre département. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement vers des territoires jusqu'alors relativement épargnés. Aussi, il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou de ceux induits par les habitants eux-mêmes.
Pour limiter les dommages que pourraient causer le feu à notre patrimoine, le code forestier (article L.134-6) oblige les propriétaires situés en zone boisée et à moins de 200 mètres des bois, landes, maquis, garrigues, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé conformément aux prescriptions suivantes :

- aux abords des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ; le maire pouvant porter cette obligation à 100 mètres.
- la totalité du terrain si celui-ci fait partie d'un lotissement,
- la totalité du terrain si celui-ci se trouve dans la zone urbaine (zone U) du PLU en vigueur (plan local d'urbanisme),
- la totalité du terrain s'il fait partie d'une AFU ou d'une ZAC (association foncière urbaine ou zone d'aménagement concerté articles L.322-2 ou L.311-1 du code de l'urbanisme),
- la totalité des terrains si ce sont des terrains de camping ou de stationnement de caravanes.

Si les travaux prescrits ne sont pas réalisés par les propriétaires, ils peuvent être verbalisés conformément à l'article R. 163-3 du code forestier. Les travaux seront alors exécutés d'office à leurs frais (article L. 134-9 du code forestier) après une mise en demeure restée sans effet au terme du délai fixé.

*****

Emploi du feu en Ardèche

La Préfecture de l'Ardèche rappelle que :
- seuls les agriculteurs et les forestiers sont autorisés à incinérer les végétaux et leurs rémanents générés dans le cadre de leurs activités professionnelles ;
- les particuliers soumis aux obligations légales de débroussaillement dans un rayon de 50 m autour des habitations et installations lorsqu'elles sont situées à moins de 200 m des bois, forêts, landes et maquis sont, en l'absence de solution alternative, également autorisés à incinérer les végétaux coupés à cette occasion.

Ces opérations sont soumises à déclaration préalable en mairie et ne sont possibles qu'en dehors de la période estivale qui s'étend du 1er juillet au 30 septembre.

Dans toutes les autres situations, le brûlage de tous les déchets, y compris les déchets de végétaux issus de travaux de jardinage ou d'entretien d'espaces verts est INTERDIT sur tout le département comme sur l'ensemble du territoire national.
En cas de non-respect des règlementations en vigueur, des amendes de 135€ à 450€ sont encourues par les contrevenants.

Matinée compostage du 17 mai à Vogüé

La Municipalité a organisé, en partenariat avec le Sictoba, une matinée de sensibilisation au compostage avec un atelier pratique sur le tamisage. Une partie du compost obtenu au site de compostage collectif du village a été distribué aux participants et utilisé pour les jardinières situées sur le domaine public.

Nous rappelons qu'il y a 2 sites de compostage collectif sur la commune : au village, sur le parking du Souvenir, et à la Gare, à côté de la cave. Des espaces à entretenir collectivement avec l'aide de nos référents communaux, Martine Blanc et Cyril Gros.

*****

Bientôt l'été : les bons gestes contre les moustiques

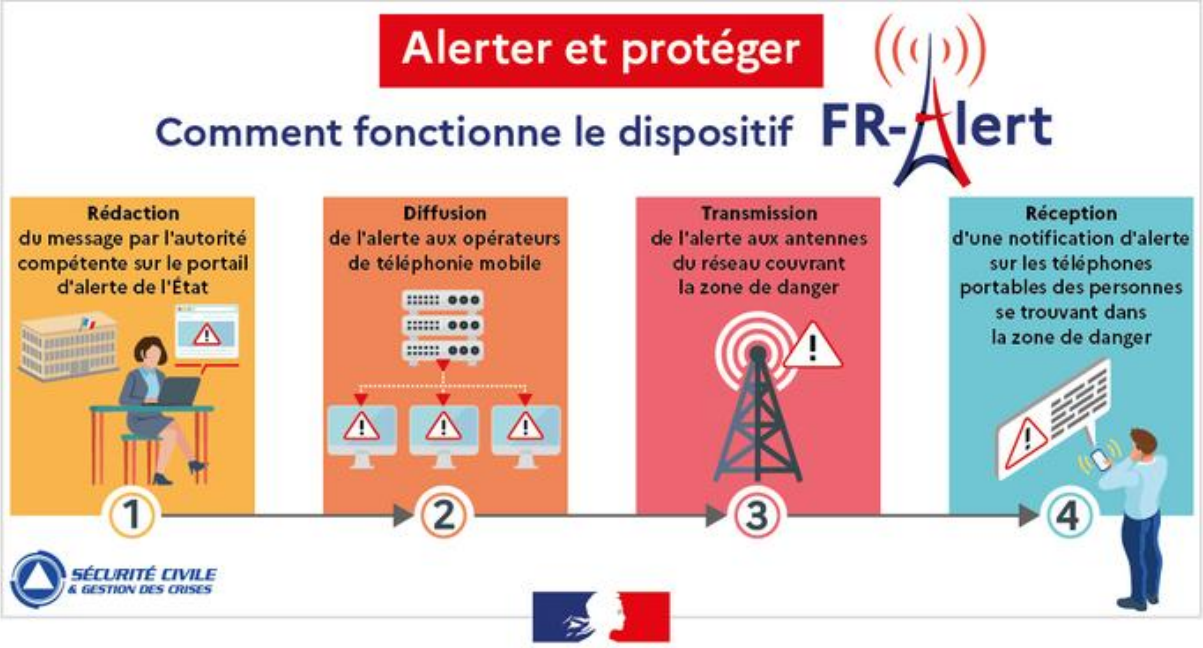

Qu'est-ce que « FR Alert » ?

FR-Alert est le nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations.
La multiplication et la diversification des crises ont conduit le ministère de l'intérieur à faire évoluer les dispositifs, afin de transmettre simultanément le signal d'alerte et les réflexes et comportements à adopter pour se prémunir du danger.
Dans cette perspective, le dispositif « FR-Alert » permet d'alerter la population se trouvant dans un périmètre géographique donné, en l'informant de l'imminence d'un risque et des comportements à adopter par l'envoi de notifications sur les téléphones portables des personnes présentes dans la zone confrontée à un danger.

Comment fonctionne « FR-Alert » ?

Si vous vous trouvez dans une zone concernée par un danger imminent, vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux, mais pas s'il est éteint ou en mode avion.
La réception de cette notification ne nécessite aucune installation préalable sur votre téléphone.
En fonction de la marque du téléphone mobile, de l'opérateur et de votre position au moment de l'envoi de l'alerte, des délais de réception différents des notifications pourront être constatés.
Les notifications pourront transmettre des informations sur la nature du risque, l'autorité qui diffuse l'alerte, la localisation du danger, ou encore l'attitude à adopter.

RÈGLES DE VIE AVEC NOS AMIS LES CHIENS SUR LA VOIE PUBLIQUE

À Vogüé, un arrêté municipal stipule que les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique en zone urbaine.
En outre, vous ne devez pas laisser votre chien déambuler seul. Il sera considéré comme chien errant et serait susceptible d'être emporté par la SPA de Lavilledieu.
Nous vous rappelons que tous les animaux de compagnie doivent être identifiés (tatouage ou puce électronique), c'est-à-dire enregistrés dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France.
Vous êtes responsable des dommages que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.
Pour des raisons de propreté, la plage ainsi que les aires de jeux pour enfants ne sont pas accessibles aux chiens. Des sacs de déjection canines sont d'ailleurs à votre disposition aux espaces de jeux pour enfants du village (allée du château) et de la gare (place des soeurs Testud à côté du city park).

*****

Certains chiens, considérés comme pouvant être dangereux, sont soumis à une réglementation spécifique. En France, ces chiens sont classés en **2 catégories** : **chien d'attaque** et **chien de garde et de défense** :

1. Les **chiens d'attaque,** dits **de 1re catégorie,** sont des **chiens issus de croisements** assimilables par leurs caractéristiques morphologiques à des chiens de races suivantes : American Staffordshire terrier (communément appelés *pit-bulls*), Mastiff (communément appelés boerbulls) et Tosa.

Depuis le 6 janvier 1999, il n'est plus possible d'acheter, de vendre ou de donner un chien de 1re catégorie.

2. Les **chiens de garde et de défense,** dits **de 2e catégorie,** sont les **chiens des races suivantes** : American Staffordshire terrier, Rottweiler et Tosa.

Si vous détenez toutefois un chien de 1re catégorie ou si vous détenez un chien de 2e catégorie, vous êtes soumis à certaines obligations et <u>vous devez vous présenter en mairie pour remplir un dossier</u> :

- Attestation d'aptitude à la détention d'un chien de 1re ou 2e catégorie
- Évaluation comportementale du chien
- Assurance responsabilité civile
- Permis de détention

Informations en mairie et sur internet : www.service-public.fr

L'abandon est considéré comme un acte de maltraitance, puni par loi, qui concerne chaque année des milliers d'animaux de compagnie. La lutte contre ce fléau et ses causes est au cœur de la stratégie française pour le bien-être animal.

GORGES DE L'ARDÈCHE
L'INTERCO

France Services : Simplifiez vos démarches administratives

Les espaces France Services intercommunaux sont là pour vous accompagner dans toutes vos démarches administratives. Que ce soit pour des questions de santé, d'emploi, de fiscalité, de logement, de retraite, ou d'autres besoins administratifs, France Services est là pour vous.

Des permanences régulières sont proposées à la mairie de Vogüé tous les lundis pairs de 14h à 17h.

Vous pouvez également prendre rendez-vous dans l'un des deux espaces France Services permanents du territoire : à Vallon Pont d'Arc et à Grospierres.

Pour prendre rendez-vous : 06 02 44 83 78.

+ d'infos sur cc-gorgesardeche.fr/ au-quotidien/france-services

*****

Rénov'Habitat : le service d'aide à la rénovation de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

Rénovez, améliorez et adaptez votre logement, c'est possible avec Rénov'Habitat.

Vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie, adapter votre logement pour le maintien à domicile ou améliorer un logement très dégradé ? Rénov'Habitat vous conseille dans les travaux à réaliser et vous accompagne pour le montage financier de votre projet.

Le service est agréé « Mon accompagnateur Rénov' » par le Ministère de Logement. C'est un service public gratuit.

Des permanences ont lieu dans les 20 communes du territoire pour être au plus près des habitants.

Vous pouvez rencontrer un conseiller Rénov'Habitat à Vogüé
chaque mardi, sur rendez-vous, en mairie de Vogüé, de 9h à 12h

Contact : renovhabitat@cc-gorgesardeche.fr - 04 87 60 00 06

Le Centre Social et Culturel de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche met à disposition des habitants sa flotte de 15 vélos à assistance électrique, pour une location de 6 mois (renouvelable 1 fois).

Qui peut en bénéficier ?

- Les personnes domiciliées sur l'une des 20 communes de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche (justificatif de domicile demandé)
- Les mineurs de 16 ans et + sont acceptés (le responsable légal est signataire du contrat et doit fournir une déclaration sur l'honneur autorisation la location au mineur demandeur)

Sont prioritaires :

- Les personnes en situation de précarité et/ou en recherche d'emploi
- Les personnes attestant d'un besoin de moyen de locomotion pour se rendre au travail/en formation

Combien ça coûte ?

Le prix de la location est fixé à 180 euros pour 6 mois. La location comprend : le vélo, la batterie et l'antivol.
Un chèque de caution de 500 euros est également demandé.

Comment demander un vélo ?

La demande doit être réalisée via le formulaire en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche (https://www.cc-gorgesardeche.fr/actualites/louez-un-velo-assistance-electrique). Une commission d'attribution traite les demandes reçues.

1. Il suffit de **renseigner ses coordonnées et transmettre les justificatifs** demandés dans le formulaire ci-dessous. Lire le **règlement** dans la rubrique "à télécharger" pour connaitre toutes les modalités.
2. Une **commission d'attribution** étudie ensuite les demandes
3. **Après réponse positive**, le bénéficiaire (ou son représentant légal) se rend au siège de la communauté de communes aux heures habituelles d'ouverture pour signer le contrat, régler le montant de la location (chèque ou espèce) et la caution (chèque).
4. Le bénéficiaire prend **rendez-vous avec AMC7** par téléphone au 04 75 35 98 29 pour retirer son vélo (retrait possible à Chandolas ou Aubenas)

Messages des associations

Bibliothèque municipale Les Rayols

Le 23 janvier 2025, l'association des RAYOLS invitait les adhérents et ceux qui le souhaitaient à participer à l'Assemblée Générale, 20 personnes ont répondu présentes, dont Mme Fauritte conseillère municipale et M. Brousse journaliste au Dauphiné Libéré.
Jocelyne Charron présidente a remercié toutes ces personnes et a salué l'équipe de bénévoles.
Grâce à leur implication et leur travail la fréquentation de la bibliothèque est en HAUSSE :
64 adhérents en 2024.
Elle a souligné également le partenariat avec l'école de VOLAMAU et la crèche les COLIBRIS

Côté Enfants :
Passage de 1297 Enfants => 2207 livres empruntés : dont 360 romans, 897 albums, 538 BD, 412 documentaires.
Les enfants découvrent les nouveautés et le plaisir de la lecture
Nous commandons régulièrement à la MDA des livres pour le travail scolaire de l'école VOLAMAU =>BD, témoignages, documents locaux sur la seconde guerre mondiale 1939-1945.

Côté Adultes : Passage de 1387 Adultes => 1837 livres empruntés : dont 1745 romans, 50 BD, 42 documentaires.

La Municipalité est remerciée pour son soutien et son aide financière permettant d'acheter régulièrement des nouveautés, ainsi que le travail des deux agents Cyril et Julien, leur aide technique et matérielle.
La trésorerie de l'association reste à l'équilibre. L'achat d'un ordinateur programmé en 2024 a été réalisé en février 2025.Un logiciel de gestion permet aux bénévoles de gérer le stock de livres et de travailler en réseau avec la Médiathèque Départementale de l'Ardèche (MDA). Scanner les codes-barres de nos ouvrages permet de référencer les livres mis à disposition. La gestion des prêts lecteurs est en cours, elle demande une maîtrise de l'outil et plus de disponibilités des bénévoles (à suivre en 2026).
Rencontre avec Julie Triquet, référente documentaire de la Médiathèque Départementale de l'Ardèche (MDA) le jeudi 3 avril pour échanger sur notre partenariat. En juillet les bénévoles se déplaceront sur Privas pour le choix de 150 livres et échanges divers.

Réédition de la soirée Auteurs Livrez-Vous

Cette rencontre conviviale autour d'un repas entrecoupé de lectures et de saynètes, de sketches et de chansons permet de passer un moment très agréable et d'échanger avec des Autrices et Auteurs Ardéchois comme Alice Lacour, France Harper, Marilyne Helck, Martine Escoffier, Roland Hours, Pierre-Antoine Courouble, Roland Hours, Patrick Godard, Pascal Vanier sous la direction et la coordination de Jean Tirelli. Nous les remercions pour leur prestation.

2025 l'adhésion annuelle reste à 10€ et gratuité pour les enfants jusqu'à 18 ans.
Les jours d'ouverture inchangés : mardi de 16h à 17h30 et dimanche de 10h à 12h.

1er et 3ème jeudis de chaque mois vous êtes invités à rejoindre les bénévoles sans aucun engagement. Si vous aimez la lecture, venez nous rencontrer de 14h à 16h pour découvrir nos activités.

Un grand merci aux donateurs, précisions pour 2025 seuls seront acceptés les livres récents et en bon état.
Nous vous invitons à venir découvrir les nouveautés !
Rappel : JUILLET ET AOÛT : Ouverture uniquement le dimanche matin

L'équipe des bénévoles Jocelyne, Clotilde, Hélène, Daniel, Christiane, Richard, Gisèle, Christiane et Chantal vous souhaite un bel été

Le Comité de Jumelage Vogüé – Heyd

À l'issue de l'Assemblée Générale du 06 février 2025, les membres du bureau en place depuis plus de 8 ans sont démissionnaires : présidente Aurélie Chaniol, trésorier Michel Pastré, Jocelyne Charron secrétaire. Personnes ne veut les remplacer. Ils décident d'assurer un bureau provisoire jusqu'au retour du voyage à Heyd en avril. Une AG extraordinaire est prévue le 07 mai.

Un beau séjour en Belgique

Les liens entre les communes de Vogüé et Heyd se tissent depuis plus de 32 ans déjà.
Le week-end du 25 au 28 avril, les jumeaux se sont retrouvés pour trois jours de retrouvailles chaleureuses dans les Ardennes Belges. Dernier voyage organisé par la présidente Aurélie Chaniol.

Le car avec une quarantaine de participants est arrivé le vendredi en fin de journée. Après le discours de l'échevine et le verre d'accueil offert par les élus belges, se fut la répartition dans les familles d'accueil.

Un riche programme pour le samedi. Dès 9h30, les deux délégations ont visité les musées du magnifique domaine de Palogne avant de partager à 13h sous un chapiteau et espaces verts en bordure de rivière un barbecue géant, suivi d'un après-midi récréatif et pour les marcheurs d'une balade dans les ruines du château.

Le rendez-vous de 19h pour la soirée officielle avec les discours de Diégo Bellière président à Heyd, heureux d'accueillir ses jumelés ardéchois, et de Aurélie Chaniol, présidente de Vogüé, émue de prononcer son tout dernier discours. Les adjointes Jocelyne Charron et Corinne Guillemin, accompagnés de Frédérique Chevalier et Michel Minichino conseillers municipaux, remercient leurs hôtes et espèrent pour la continuité du jumelage que l'aventure se poursuive. Puis les 90 convives se sont retrouvées pour un banquet gastronomique et dansant… jusque tard dans la nuit.
Dimanche les familles heydoises et leurs invités ardéchois profitaient d'une journée détente, chacun à sa manière avant l'apéritif de fin de séjour.

Lundi matin les ardéchois ont pris la route du retour avec des souvenirs en tête et des friandises pour prolonger le plaisir de cette virée dans une province du Luxembourg. Le jumelage repose sur des liens amicaux et familiaux, sans visée commerciale. Depuis trois décennies les échanges se poursuivent d'année en année, une fois sur deux en Belgique, une fois sur deux en France et le jumelage continue d'aller de l'avant, avec de nombreux jeunes qui s'impliquent dans nos deux pays car ils ont grandi ensemble. Ce week-end s'est clos sur une promesse simple : se retrouver l'an prochain comme toujours !

******

Juste revenus de Belgique, le mercredi 7 mai le comité s'est réuni pour l'Assemblée Générale Extraordinaire afin d'envisager l'avenir de l'association, poursuivre l'aventure et s'investir. Suite à la démission du bureau composé seulement de trois personnes, les jumelés sont venus nombreux, en présence de monsieur le Maire, trois de ses adjoints et des conseillers. Les neuf adhérents volontaires au conseil d'administration nommés se sont retirés pour élire le bureau.

Le nouveau bureau est composé de :
Bruno ROELANDT président ; Aurélie CHANIOL vice-présidente
Marielle DOIZE secrétaire ; Jocelyne CHARRON secrétaire adjointe
Renaud OZIL trésorier ; Christian SERGENT adjoint
Laetitia CHARRON, Natacha HYVERNAT, Sébastien VANDROMME chargés de communication
Aurélie et Jocelyne accompagneront la nouvelle équipe. Une transition en douceur. Un grand soulagement pour tous.

Première action de l'équipe : demander un local pour stocker le matériel dispersé chez les membres du bureau.
La présidente sortante Aurélie a tenu à faire applaudir et remercier tout particulièrement Michel Pastré, trésorier sortant pour toutes les années passées à la bonne tenue des comptes et qui passe le flambeau à Renaud Ozil.
Puis fut le temps de partager une auberge espagnole et reparler joyeusement du séjour chez les amis belges.

Les manifestations de l'été :
- Concours de pétanque amical vendredi 18 juillet au Boulodrome de Vogüé -gare
- Brocante vide-grenier dimanche 3 août de 8h à 18h allées du château

Un bel été à tous et au plaisir de vous retrouver lors de nos manifestations.

Aurélie Chaniol et Jocelyne Charron pour l'équipe du Jumelage
vogueheydjumelage@gmail.com – 06.79.21.46.41.

Association FUSION
Les artisans d'art dans les caves voutées de l'ancienne Cure

Les beaux jours arrivent et **FUSION** réouvre ses portes dans les caves de l'ancienne cure, sur le parvis de l'église ! Pour toute la saison à venir, nous vous accueillons dans ce lieu dédié à la création et la valorisation des métiers d'art.

Virginie Brochard, installée à Aizac, a rejoint l'équipe cette année. A travers la porcelaine, elle nous livre son regard sur la nature : travail entre ombre et lumière, inspiré des détails pris au gré de ses balades ; reflets d'eau, colonne de basalte, soleil d'été...
Le bijou est son terrain de jeu : parures, boucles d'oreilles, colliers, bagues... elle aime imaginer que les objets qu'elle façonne soient portés.
La porcelaine est sa matière ; noble et délicate. Tantôt blanche, tantôt noire, elle cherche à transmettre l'émotion qui s'en dégage à travers des effets de texture, parfois réhaussé d'une touche d'or.

Vous (re)trouverez aussi les nouvelles créations de :

- **Adine Duval**

Des dessins et céramiques : un univers poétique, coloré et sonore...

- **Charline Meyer**

Des objets utiles pour la table ou le jardin comme autant de petits paysages.

- **Anne Lise Roussy**

Symbiose de céramique, une rencontre entre la nature et la culture : sculptures, décoration, objets.

Vous êtes toujours plus nombreux à venir à notre rencontre et nous nous en réjouissons.
Nous remercions la Mairie pour son soutien et l'accueil enthousiaste des habitants de Voguë.

À très vite à la Galerie/Boutique FUSION!

FUSION - place de l'église – VOGUE VILLAGE
@fusion.artisanat.contemporain

La boutique est ouverte :

- **d'Avril à Septembre** du jeudi au dimanche + jours fériés : 10h-12h30 et 14h30-18h
- **Juillet et Aout** tous les jours sauf le samedi **:** 10h-13h30 et 15h30-19h
- **8 au 11 Novembre :**10h-12h30 et 14h30-18h

L'Amicale laïque de l'école Volamau

Après avoir financé une table de ping-pong, installée dans la cour de récréation côté cantine, nous avons eu le plaisir de constater qu'elle avait beaucoup de succès et nous avons déjà eu à racheter des raquettes et des balles pour satisfaire le plus grand nombre !
L'achat de nouvelles draisiennes pour la cour des maternelles a également été bien mis à profit par les enfants !
Depuis le début de l'année, nous avons également financé plusieurs activités des élèves : sortie aux Archives Départementales, animations cycle spéléologie, Rencontres des cinémas d'Europe à Aubenas…et une participation importante pour le financement du voyage des CM2 à Lyon, qui a eu lieu en avril, à hauteur de 3000€. D'autres sorties sont déjà prévues d'ici la fin de l'année, notamment une sortie à la ferme pédagogique de Lussas pour les maternelles…

Merci à tous pour votre implication lors de nos manifestations et ventes diverses (chocolats, muguet, pizzas, crêpes…) qui permettent de financer tout cela ! Merci au SPAR de Vogüé pour sa participation logistique et financière, chaque année, pour notre opération « Muguet » ! Merci à Popeye et Lucas pour notre soirée « Pizzas à emporter » !

Nos manifestations, organisées tout au long de l'année et ouvertes à tous, sont de véritables succès auprès des familles qui se retrouvent pour partager des moments de joie et de convivialité : castagnade, kid's party Halloween, fête de Noël, et cette année encore notre carnaval au village de Vogüé le dimanche 6 avril !

Le carnaval a été une grand réussite (voir photos page suivante) : participation des comités des fêtes de Vogüé, Lanas et St Maurice, qui ont réalisé de magnifiques chars, la batucada de Villeneuve de Berg qui, accompagné d'une échassière, a rythmé notre cortège le long de la route des falaises et à travers le village jusqu'à la place du château où une animation africaine nous attendait ainsi qu'un stand où le maquillage était offert pour tous les enfants. Merci à Orpi Aubenas pour cela. Nous remercions également l'équipe de La Chistera et des Coch'glacés pour le prêt de la machine à glaces qui nous a permis de régaler petits et grands.

La fête de l'école se déroulera comme chaque année sur la place du village de Saint-Maurice-d'Ardèche, le samedi 21 juin à partir de 10h : spectacle des enfants, repas convivial et buvette de l'amicale, animations, tirage de la tombola et cérémonie pour les élèves de grande section et de CM2.
Si vous souhaitez financer une activité ou offrir un lot pour la tombola, contactez-nous !

Nous remercions la Mairie de Vogüé pour sa subvention annuelle et son soutien lors de nos activités.

Nous vous attendons nombreux au cours de nos manifestations, ainsi que pour nos opérations de vente, ouvertes à tous !

Florie Carton pour l'équipe de l'Amicale - amicalelaiquevolamau@hotmail.com

Quelques photos du carnaval 2025…

Le comité d'animation Jour de fête

Comme chaque fin d'année, nous avons participé à la décoration de notre cher village.

Dès le début d'année, nous nous sommes attelés à la réalisation de notre char de carnaval. C'est toujours un grand plaisir, mais aussi un gros travail. Le défilé, repoussé de 2 semaines, en raison du mauvais temps, s'est déroulé sous un beau soleil, le 6 avril, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Nous préparons activement une soirée musicale, prévue le 14 juin, sur le parvis du château. Pour cette édition, 3 groupes de musiciens participerons à nous faire danser. Vous aurez tous les détails sur les affiches qui seront diffusées dans le village.

Puis très vite, nous arriverons au 14 juillet, soirée dont nous animons le bal, devant le château, comme chaque année, après le feu d'artifice proposé par la municipalité.

Le 1er août, à l'initiative de Samanim, comité des fêtes de St Maurice d'Ardèche, nous participons ainsi que les comités des fêtes de Lanas et Rochecolombe, à une grande soirée "Tribute Abba", qui se déroulera à St Maurice d'Ardèche.
C'est une expérience inédite pour notre Comité des fêtes, et une belle occasion de rencontre et collaboration intercommunale.
Nous espérons un public nombreux et enthousiaste.

Octobre Rose nous tient à cœur.
Cette année encore, une animation musicale est prévue, à la Galerie La Maurice, au village. Elle se déroulera le 19 octobre, à 17 h 00.
Nous vous en reparlerons en temps voulu, laissons passer la belle saison…

Jour de Fête souhaite accueillir de nouveaux membres actifs.

À bientôt...

L'équipe du Comité des fêtes :
06.87.10.32.19
vogue.jourdefete@gmail.com

Les Folklos

L'Association LES FOLKLOS créée en 2003, a pour but de permettre à ses membres de participer à des activités collectives de nature artistique, avec principalement la danse, le chant et les sketchs…

Ce groupe se réunit tous les lundis après-midi à la salle polyvalente de Voguë pour répéter danses et chansons afin de proposer son spectacle aux différents établissements d'accueil des personnes âgées du secteur. Le spectacle actuel **« LE TOUR DE FRANCE DES FOLKLOS »** a ainsi déjà pu être présenté à 12 reprises, soit en EHPAD, soit sur invitation auprès d'Associations.

La Troupe réfléchit à l'écriture d'un nouveau spectacle pour la saison prochaine, mais a d'ores et déjà besoin de renforts, hommes ou femmes, débutants ou confirmés, mais surtout animés de bonne humeur pour faire perdurer cette association… et prolonger ces moments d'échanges ludiques et distractifs.

Rendez-vous chaque lundi à la salle polyvalente de Voguë à partir de 14h30 pour écrire une nouvelle page artistique, en comptant sur l'intégration de nouveaux acteurs, chanteurs, conteurs d'histoires ou comédiens… tout ceci dans un esprit convivial et décontracté. Alors, n'hésitez pas, rejoignez **« LES FOLKLOS ».**

Contact : Tel 06 78 12 88 63 email folklos0707@orange.fr

Laï Tournoren

Au Club des Ainés, Laï Tournoren de Vogüé, la vie s'écoule tranquillement.
Chaque mercredi à partir de 14h, les amateurs de jeux de société, belote, coinche, tarot, rami se retrouvent pour passer l'après- midi ensemble, jouer mais aussi, discuter, plaisanter, bref, passer un bon moment.
Quelques nouvelles recrues, amatrices de coinche et de tarot sont venues augmenter les effectifs et nous nous retrouvons régulièrement entre 18 et 22 personnes.
L'assemblée générale s'est tenue mercredi 15 janvier 2025 suivie du tirage des Rois et Reines d'un jour.

Le lundi 24 mars 2025, nous avons organisé une séance de sensibilisation aux risques routiers animée par Madame Reynaud de l'association Prévention Routière.
22 personnes de Vogüé et des clubs alentours étaient présentes à la salle des associations pour participer à cette animation.
Risques liés à l'âge, alcool au volant, médicaments, que faire en cas d'accident, révision de code de la route, les ronds- points ont été les thèmes abordés lors de cette après- midi dans une ambiance parfois si dissipée ... que Madame Reynaud a dû user de son marteau plusieurs fois pour faire taire l'assemblée et pouvoir continuer ses explications !!
Tout cela fait partie du jeu et nous avons passé une bonne après-midi tout en mettant nos connaissances à niveau !

Les activités étant communes avec les clubs alentours, des adhérents de Vogüé ont participé au voyage organisé par le club de Lanas sur la côte d'Azur, d'autres vont profiter fin mai, de la sortie préparée par le club de St Maurice, Anduze et le petit train des Cévennes.

Le club de Vogüé prépare une journée de découverte avec repas au restaurant qui aura lieu le mercredi 18 juin. Elle emmènera les adhérents à Meyras à la découverte du Musée de Dédé l'Ardéchois, des fresques du village et repas au bistrot gastronomique Brioude à Neyrac.

Le club fermera ses portes pour la saison estivale le mercredi 25 juin et rouvrira le mercredi 3 septembre 2025.

Pour le club, la secrétaire, Ginette Dajoux - gdajoux@orange.fr, 06 76 34 06 22 -

Sauvons le petit patrimoine

Bonjour à Toutes et à Tous,

Notre assemblée générale 2025 s'est déroulée le 10 avril.

Cette année la météo pluie et soleil nous donnent matière à utiliser nos débroussailleuses et sécateurs pour nettoyer les chemins.

Un nouveau parcours vient de voir le jour, « le sentier des chèvres ». Nous vous invitons à l'emprunter et à observer, alors vous comprendrez son nom. Vous trouverez le topoguide à l'office du tourisme.

La restauration du moulin est, malheureusement, en sommeil dû au niveau de la rivière. Nous sommes tous impatients de reprendre sa consolidation.

Nous comptons une nouvelle personne au sein du CA. Céline Rissetto qui nous a rejoint et nous sommes heureux de l'accueillir parmi nous.

La fin 2024 a vu une nouvelle crèche dans la Gleyzette, notre équipe est toujours riche d'idées pour de nouvelles créations et le plaisir de tous !

Dans le cadre de la Commémoration des 80 ans de la libération nous avons diffusé le film « Vol Noir » août 44 en terre d'Ardèche. Un partenariat avec la Communauté de communes des Gorges et un remerciement à la Mairie de Vogüé pour son soutien. Une soirée pleine d'émotion et d'échange.

Nous rappelons que nous proposons nos films et nos conférences à toutes les personnes intéressées, adhérentes ou non à l'association.

À la suite de la réunion nous avons fêté deux anniversaires de membre du CA, Albert Cardinal et Louis Lunel.

Dans un souci de discrétion, nous tairons le nombre de bougies.

Nous les remercions pour leur engagement associatif, depuis la création en 2008 de l'association. Nous sommes heureux de continuer l'aventure avec eux !

Merci à tout le monde.

Si vous désirez nous connaître, ou nous rencontrer, nous serons heureux de vous donner toutes informations par : Tél. : 07 83 86 17 98 ; Mail : gleyzette07@gmail.com

La Présidente, Muriel Ricard, et le Conseil d'Administration

Château de Vogüé / Association Vivante Ardèche

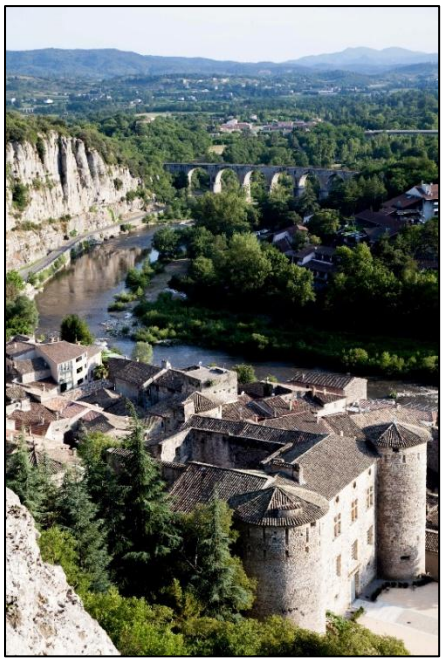

Nouvelle saison, nouvelles expositions, animations, soirées concerts, rencontres souvent exceptionnelles, le château a ouvert ses portes le 30 mars. La fermeture hivernale permet les travaux (en février un déblaiement de 90 tonnes de remblais « historiques » accumulés !), mais aussi les préparations des expos, le travail de recherches autour des animations, les congés du personnel. Quatre mois où le château vit de l'intérieur et court après le temps !

Cette saison, toujours la même équipe de saisonniers (Raphaël et Benjamin, et Cathy en haute saison) avec Arnaud et Noémie pour vous accueillir. Une stabilité appréciable pour le fonctionnement estival. Un nouveau collaborateur a rejoint l'équipe pour sa compétence technique. Une création de poste indispensable vu la multitude des petits travaux, réparations, entretien technique, suivi des espaces verts. En haute saison, il sera à l'accueil des visiteurs (d'où la notion de multitâche obligatoire !).

Les expositions

L'exposition de Thierry Le Saëc raccroche le 29 juin ! Fermeture du château pour installation de l'exposition d'été/automne avec **Brigitte Olivier**. Visible du 7 juillet au dimanche 2 novembre, une exposition qui aborde un thème qui lui est cher, la nature et le paysage. Appareil photographique en main, Brigitte Olivier aime arpenter la côte atlantique et certains territoires singuliers reliés par l'eau au littoral, une géographie qu'elle nous dévoile avec douceur et humilité dans des images poétiques.

Pour info, Guillaume et Marie-Liesse de Vogüé organisent à Rochecolombe, une exposition : « MARJAN, peintre de l'espérance » (de son vrai nom Mounir Amara). L'exposition sera ouverte, du jeudi au dimanche, de 15h à 18h, entre le 24 juillet et le 31 août, **dans la chapelle médiévale Saint Barthélémy, en haut du vieux village de Rochecolombe,** site très lié à l'histoire de la famille de Vogüé. Les peintures de Marjan sont figuratives, colorées et font partie du mouvement qu'on appelle parfois l'art naïf, ou l'art brut. Elles expriment des émotions liées à la fragilité humaine, aux vies « cabossées », mais aussi à l'espérance. A découvrir absolument.

Du 8 au 11 novembre revient la traditionnelle biennale des métiers d'art organisée par l'association « Trajectoires » en partenariat avec Vivante Ardèche. Une 6ème édition incontournable autour d'une soixantaine d'artisans d'art, la mise en valeur de leur savoir-faire et de leur créativité.
Vu la fréquentation de 2023 (plus de 4000 personnes) serait-il envisageable pour certains bars d'ouvrir quelques heures ? Sinon une buvette tenue par une association de Vogüé ? à débattre !

Les animations (d'avant saison et ouverture de saison)

- **Le mercredi 28 mai** dernier, « **Culturissimo »** organisé par le Centre Leclerc (partenariat) invita pour une lecture Agnès Martin-Lugand et le comédien Maxime Taffanel. Pour mémoire, chaque année une quarantaine « d'invitations » sont distribuées aux adhérents et *amis* du château.
- **Le lundi 7 juillet**, toujours notre partenariat avec la municipalité de Vogüé à travers le Festival **« Cordes en ballade ».** Le château ouvrira ses jardins en soirée pour vous y accueillir ! (repli en cas de pluie).

Puis les soirées estivales : **les mercredis du château** (*sauf le 16/08!)*

- **« Comme John »** pop chic, mercredi 16 juillet à 21h sous les étoiles ! (enfin, on l'espère)
- **« Deux mots à l'oreille »** mercredi 6 août à 21h chansons françaises et adaptation jazz. (Nougaro, Le Forestier, Reggiani etc…)

- **Le Festival « le Rendez-vous des Princes »**, autour de Guillaume Becker et ses musiciens
  - ✓ samedi 16 août à 21h, **Figures Argentines**,

Quatuor Voce avec Jean-Baptiste Henry, le tanguéro et bandonéoniste breton, autour de musiques traditionnelles argentines de Ginastera et Piazzola, des gauchos aux folkloristes du nord du pays.

  - ✓ mercredi 20 août à 21h : **Schubertiades**, soirée exceptionnelle aux couleurs viennoises

La Truite de Schubert (Quintette en la majeur pour piano et cordes). S'y mêleront des airs d'opéra et mélodies avec la mezzo soprano Rhym-Aïda Amich).

Cette dernière soirée clôturera nos soirées de l'été du château et si possible dans les jardins.

<u>Et pour mémoire nos activités d'automne :</u>

Notre partenariat avec l'éducation nationale autour du projet scolaire : sensibilisation à l'Art pour les scolaires d'écoles primaires (fin septembre aux vacances de Toussaint) et en 2026, restitution des œuvres de nos très jeunes artistes. Peut-être (rêvons !) la future carrière d'un créateur plasticien ?

Sortie culturelle organisée pour les adhérents le vendredi 3 octobre ou samedi 4 (date prévisionnelle à confirmer fonction du programme). Entre les Baux-de-Provence ou Lyon ? Projet toujours en cours.

Le week-end du 20 / 21 septembre : **les journées du patrimoine**. Suivi avant fermeture hivernale, des **animations des vacances d'automne avec « Halloween »** pour les petits et les grands !

L'équipe et l'ensemble des bénévoles du château se joignent à moi pour vous renouveler le plaisir de vous accueillir en « visite » (gratuite pour les Vogüéens) et lors des animations. Le château n'est pas uniquement un lieu historique et culturel. À travers Vivante Ardèche, c'est un lieu *vivant* et d'échanges autour d'un patrimoine « ancré » dans la vie du village de Vogüé et de ses habitants.

À toutes fins utiles, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet pour avoir tous renseignements (horaires, programme, visites etc) : www.chateaudevogue.net ou téléphoner au **04.75.37.01.95**

Toute l'équipe du château se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été !
Pour toute l'équipe du château,

Catherine Fromont, Présidente de Vivante Ardèche

Le Canoë Kayak Club de Vogüé propose une pratique de loisir et de découverte dans une ambiance conviviale et familiale. Des kayakistes chevronnés vous y aideront à progresser à votre rythme.

Le local du club est très bien situé au domaine « Lou Capitelle ». Nous profitons des plans d'eau, vagues et rapides de Vogüé. C'est idéal pour l'initiation et le perfectionnement. Le club est au départ et à l'arrivée de deux très beaux tronçons sur l'Ardèche. Et les environs offrent de très nombreuses possibilités de navigation pour tous les niveaux de pratiques : basse et haute Ardèche, Chassezac, Ibie, Beaume, Drobie, Ligne, Lignon. Et parfois un peu plus loin sur l'Eyrieux, l'Allier ou la Drôme par exemple.

Au club nous disposons d'un bon nombre de kayaks, pagaies, gilets, casques, etc. Cela nous permet de vous proposer plusieurs sports de pagaie : le kayak de rivière principalement mais aussi, le stand up paddle, le kayak de mer et le canoë de randonnée.
Les entraînements ou descentes se font généralement le samedi après-midi d'avril à octobre. Nous nous adaptons aux conditions de navigation. Nous accueillons plusieurs membres qui naviguent en packraft. Nous essayons de pratiquer notre activité de pleine nature de la manière la plus responsable et durable possible.
Nous sommes en négociation avec la piscine La Perle d'eau pour disposer d'un créneau horaire, chaque WE de novembre à mars comme cela a été le cas jusqu'en 2023. Cela permet de continuer à parfaire notre technique dans des conditions très agréable.

Avec le C.K.C.V. venez (re-)découvrir le plaisir de la glisse et d'évoluer dans un milieu vivant et naturel.

Contact : Vincent : 06 42 20 24 08 - mail : vincepadl@yahoo.fr -
https://www.facebook.com/ckcvogue

Union Sportive Vogüé Pétanque – USVP

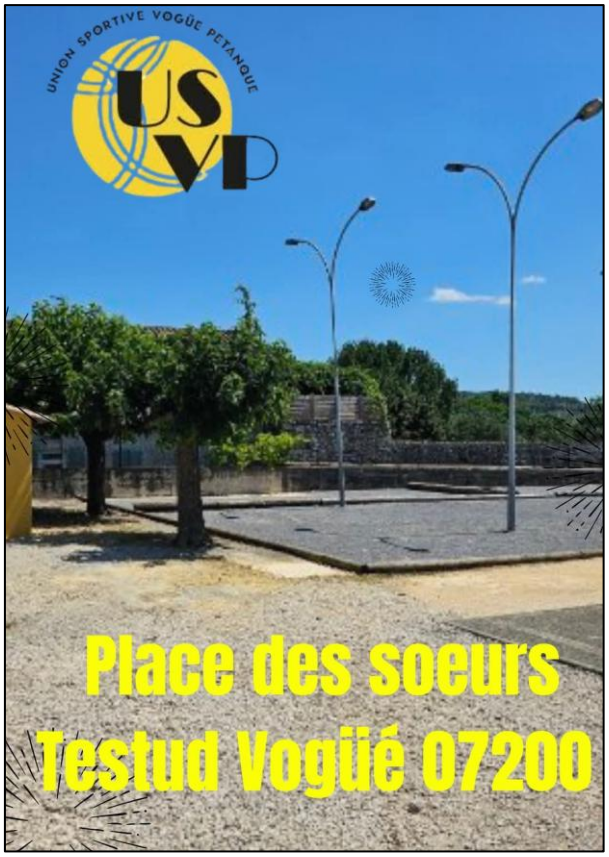

Le Club de Vogüé innove !

À partir du vendredi 16 mai notre club ouvre ses portes tous les vendredis soirs à partir de 17h30, dans la mesure du possible, pour des parties amicales en mêlée.

Nous prévoyons également d'organiser deux concours ouverts à tous ainsi qu'un concours réservé aux licenciés au cours de l'été (informations à venir prochainement).

Rejoignez-nous pour des moments conviviaux et chaleureux !

<u>Tarifs :</u>

- Carte de membre : 20 €

Donne accès aux soirées du vendredi et aux rencontres entre sociétaires.

- Licence compétition : 50 €

Pour ceux qui souhaitent aller plus loin et participer aux concours officiels.

Ouvert à tous !

Nous vous attendons nombreux chaque vendredi soir, ainsi qu'à nos concours sociétaires et concours licenciés.

Pour les inscriptions et plus d'informations, contactez Cathy Trouillas au 06.22.92.19.57

SALLE POLYVALENTE DE VOGÜÉ

Vogüé Gym

LE CLUB DE GYM PROPOSE JUSQU'À 5H30* DE COURS PAR SEMAINE À LA SALLE POLYVALENTE DE VOGÜÉ

Animés par Stéphanie Toulouze
éducatrice sportive

Lundi tonique de 20h à 21h
Mercredi tonique de 18h45 à 19h45
Hiit – Step – Kickboxing – CAF – Bodytonic…

Mercredi pilâtes de 17h40 à 18h40

Mardi pilâtes avec matériel de 18h30 à 20h
(*2ième et 4ième mardi du mois)

La méthode pilâtes est un véritable couteau suisse qui se décline selon les besoins de chacun et s'adapte pour ne laisser personne en situation d'échec, et ce sont toujours les adhérents qui en parlent le mieux :

- « Moment zen pour moi, je suis détendue en sortant mais je sens mon corps très gainé »
- « « THE » respiration pilâtes me permet de me vider l'esprit et me concentrer sur l'engagement des muscles profonds »
- « Les mardis « Pilâtes avec matériel » sont plus ludiques. C'est un ressenti différent selon le mouvement proposé, ça peut être une aide ou un effort plus intense…très intéressant ! »
- « Cette année, la coach nous a créé une routine d'échauffement debout basée sur l'équilibre, la concentration et la respiration…c'est comme une sorte de salutation yoga où se mêlent la coordination et la fluidité dans l'exécution des mouvements…zen ! »
- « Mon corps est plus ferme et j'ai retrouvé ma souplesse »
- « Le petit défi « nouvelle posture » du mercredi en fin de cours est super, c'est récréatif et ludique »

Les hommes sont les bienvenus... 7 sont déjà parmi nous !
Ci-dessous Pauline avec son baby-bump, le jour du terme ! Bébé Antoine est arrivé 6 jours plus tard !!!

Tarif adhésion payable en 3 fois :

- 125 € l'année
- 115 € pour les – de 30 ans

Pour plus d'infos, contacter :

- Yvette au 06 82 00 54 19
- Stéphanie au 06 74 93 79 40

Lundi pilâtes ZEN de 15h à 16h à Rochecolombe

Cours de Gym/Stretch/Pilâtes

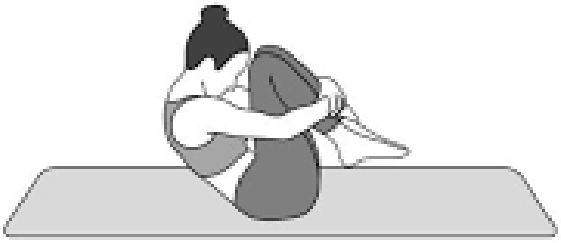

À quelques semaines de la pause estivale, il est temps de faire le bilan de cette année sportive.

Depuis le mercredi 4 septembre, plus de 70 cours de gym/stretch/pilâtes ont eu lieu. Nous avons eu la joie d'accueillir de nouvelles personnes dans notre groupe des habitués. Rapidement la salle polyvalente s'est remplie avec plus de trente adhérents présents tous les **mercredis** et **vendredis** matin !

Tout au long de l'année, grâce aux exercices proposés par Marieke Muel, psychomotricienne, chaque participant a pu progresser à son propre rythme. En termes de bénéfices ? Une amélioration de la capacité respiratoire et cardiaque, la force musculaire, l'équilibre, la coordination et la souplesse. Sans oublier que les exercices de la méthode « Pilâtes », sur un tapis ou sur une chaise, ont contribué à une meilleure santé globale !

Les cours de gym/stretch/pilâtes sont devenus des rendez-vous **incontournables** dans la semaine. Bien plus qu'un simple rendez-vous sportif c'est un moment de rencontres, de convivialité et de partage où la motivation et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous.

PS : L'année se clôturera par le traditionnel repas sous forme d'auberge espagnole ;)

Vous avez envie de participer aux cours ? *Vous pouvez contactez Marieke Muel au 06.04.47.12.68*

L'Alternative Yoga et relaxation

Les séances yoga et relaxation, pour cultiver l'art de la respiration, la souplesse, l'équilibre, la concentration, la détente dans la convivialité et l'amitié sont animées depuis février 2024, par Nadine Vigouroux* à la salle polyvalente de Vogüé. Ceci tous les vendredis de 10h45 à 12h toute l'année.
En cas de salle non disponible nous nous retrouvons si la météo est favorable sur les chemins pour des balades en yoga.
De même en cas de canicule, possible changement d'horaire.
Prochaine animation : les postures debout et le pique-nique sur la plage.

Pour tous renseignements, contactez Nadine Vigouroux au 04.75.93.45.95
** formation Ecole de Yoga Natha Aix en Provence et Ecole de relaxation Isthème Enghiens les Bains*

Nouveauté à la rentrée 2025/2026 :
Cours de yoga iyengar par Terres de Yoga chaque lundi à 12h15

Namaste Yogis de Vogüé 🧘

Nous sommes heureux de venir enseigner le yoga iyengar dans votre communauté à partir de septembre 2025.
Nous sommes une association, Terres de Yoga, implantée sur le territoire ardéchois depuis 5 ans et ardéchois de cœur ❤️ depuis 20 ans.
Patrick est enseignant d'iyengar depuis 35 ans ainsi que méditant Vipassana. Marchand d'art spécialisé de l'Inde et du Napalm, il fut le gérant de la prestigieuse galerie L'Or et le Sel à Paris.
Ingrid, géographe et urbaniste a vécue plus de 15 ans à l'étranger. Aujourd'hui elle œuvre pour le projet Bollywood en Ardèche qui a pour objectif de tisser des liens entre l'Inde et l'Ardèche sur les plans culturels et artistiques.

À vos tapis en septembre tous les lundis à 12h15 pour pratiquer le yoga, nous avons hâte de vous rencontrer.
Om Shanti 🙏

CLEFAM Domaine Lou Capitelle

Chers amis bonjour,

Du nouveau cette année au Village de Vacances…
Grâce à son cadre naturel exceptionnel et à la Via Ardèche qui traverse notre commune, Vogüé se positionne comme une destination idéale pour les amateurs de vélo électrique. Au Domaine Lou Capitelle & SPA, nous avons saisi cette opportunité pour développer une offre de séjours dédiés à la découverte du territoire à vélo.

Une offre de séjours pour découvrir l'Ardèche à vélo
Nos séjours combinent découvertes et bien-être, avec deux formules distinctes :

- Les week-ends "Balnéo et flânerie à vélo" : une parenthèse de 3 jours / 2 nuits où nos vacanciers profitent d'½ journée de location de Vélo à Assistance Électrique (VAE). Cette formule est proposée dans le cadre de l'opération *Merveilleux week-ends* de l'ADT, et bénéficie d'une visibilité auprès d'une large audience.

- Les séjours "Vélo, rando et bien-être" : un séjour de 5 jours alliant 2 balades accompagnées à vélo électrique (1/2 journée), 1 randonnée pédestre à la journée avec un guide AMM, et des moments de détente au SPA. Un programme complet qui allie nature, patrimoine et bien-être.

Deux partenariats locaux installés à Vogüé gare :

- Vél'Olive (45 rue de la Gare)

Pour offrir une expérience de qualité à nos vacanciers, nous nous appuyons sur l'expertise d'un spécialiste de la location de vélos à assistance électrique. Ce partenariat nous permet de proposer un matériel et un accompagnement de qualité.

- Les Bicyclarts (1015 Route de Ruoms)

Cette association s'occupe de l'entretien de tous les vélos du Domaine.

Un atout pour le territoire de Vogüé
En développant ces séjours thématiques, nous contribuons à la valorisation de notre patrimoine naturel et culturel. Nos vacanciers découvrent ainsi les paysages exceptionnels de l'Ardèche méridionale, tout en séjournant dans notre village vacances. Une dynamique vertueuse pour l'économie locale et pour la notoriété de notre belle commune.

Pierre GASTAUD Président de l'Association CLEFAM Domaine Lou Capitelle

Recette

Samoussas ardéchois

Ingrédients pour une quinzaine de samoussas :

- 1 oignon blanc nouveau avec la tige verte
- 2 carottes
- 2 gousses d'ail
- 1 cuillère à soupe de gingembre frais râpé
- 1 cuillère à café de paprika
- 1 cuillère à café de curcuma
- Sel poivre et pincée d'herbes de Provence
- 1 paquet de feuilles de brick
- 600g de chair à saucisse
- Huile d'olive pour la cuisson

Préparation :

1. Dans une poêle cuire à feu vif avec une cuillère d'huile, l'oignon, l'ail, les carottes hachées et le gingembre râpé.
2. Ajouter la chair à saucisse et cuire pendant 10 minutes.
3. Assaisonnement avec le paprika le curcuma une pincée de sel de poivre et herbes de Provence… cuire pendant 2 minutes.
4. Sortir et couper les feuilles de brick en deux (voir sur dessin du paquet) puis repartir la farce sur la feuille de brick et faire un triangle en procédant au pliage.
5. Faire cuire les samoussas dans une poêle anti-adhésive 2 minutes de chaque côté et les déposer sur du papier absorbant.
6. Préparer une salade verte avec une vinaigrette ailé et déguster vos samoussas.

Bon Appétit !!

COORDONNÉES PRATIQUES

Administration

Mairie de Vogüé
54 Grand Rue
Horaires du secrétariat de mairie :
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi
10h-12h / 13h30-16h30
Tel : 04.75.37.72.48
Mail : mairie.vogue@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-vogue.com

Permanence France Services
1 lundi après-midi sur 2 (semaines paires)
Sur rdv : 06.02.44.83.78

Permanence Rénov'Habitat
Chaque mardi de 9h à 12h
Sur rdv : 04.87.60.00.06

Interco des Gorges de l'Ardèche
Tel : 04.75.37.61.13
Site internet : www.cc-gorgesardeche.fr

Enfance

Crèche intercommunale Les Colibris
125 imp des écoles, Vogüé Gare
Du lundi au vendredi : 7h30 – 18h30
Tel : 04.75.37.40.84

École Volamau
35 imp des écoles, Vogüé Gare
Tel : 04.75.37.77.05

Secrétariat du SIGRP
Chaque lundi et jeudi matin
04.75.88.03.61 ou par mail :
sigrp07@orange.fr

Église Sainte-Marie de Vogüé

Célébrations baptêmes, mariages, funérailles
Maison Paroissiale de Villeneuve-de-Berg
04.75.94.81.49

Services

Agence Postale Communale
52 Grand Rue
Du lundi au vendredi
9h45-12h45
Tel : 04.75.37.15.53

Office de tourisme
52 Grand Rue
04.28.91.24.10
pontdarc-ardeche.fr

Bibliothèque Municipale :
1 place de Heyd, Vogüé Gare
Mardi : 16h-17h30
Dimanche : 10h – 12h

Assistante sociale Villeneuve-de-Berg
04.75.94.83.81
Centre médico-social du Teil
04.75.49.54.70

Santé

Médecin
Dr Bertrand Rousset
195 Route d'Aubenas : 04.75.37.72.19

Cabinets Infirmiers
10 imp Brugière : 06.08.65.19.69
10 imp de la cave : 07.82.88.07.58

Kinésithérapeutes
Eliane Lèbre
25 Rue de la Gare : 04.75.37.79.88

Pierre Méjean
10 imp Brugière : 06.40.77.09.48

Pharmacie Alzas
195 Route d'Aubenas : 04.75.37.74.90
Du lundi au vendredi :
8h30-12h15 et 14h-19h
Samedi : 8h30-12h15

COORDONNÉES PRATIQUES

Animaux

S.P.A
Quartier Les Veaux 07170 Lavilledieu
04.75.94.27.05

Vétérinaires
Clinique vétérianire de Boisvignal
507-625 Chemin du lac
07200 Aubenas
04.75.35.10.55

Clinique vétérinaire de l'Olivier
RN 102 Quartier Lansas
07170 Villeneuve-de-Berg
04.75.94.02.83

Déchetteries

Saint Etienne de Fontbellon :
Du lundi au samedi :
9h – 11h45 / 13h30 – 17h45

Villeneuve de Berg :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi :
9h – 11h45
Mercredi
9h-11h45 / 13h30-17h45

Ruoms :
Du lundi au samedi :
7h30-14h

Secours

Gendarmerie : 04.75.94.80.01
Pompiers : 18
SAMU : 15
Numéro d'urgence européen : 112
Centre Anti-Poisons : 04.72.11.69.11

Jeunesse

Mission Locale Ardèche Méridionale
Accompagnement des 16/25 ans
Insertion sociale, professionnelle, accompagnement à l'autonomie
Permanences Aubenas :
04.75.89.20.00
Mission-locale-ardeche-meridionale.fr

Dépannage

Eau Potable :
Fuite, coupure d'eau, incident sur le réseau d'eau, contactez la SAUR 24h/24 au :
04.63.36.10.09

Eau Usées :
Pour tout incident survenu sur le domaine public, contactez le SIVU Assainissement en Mairie de Vogüé.
En cas d'urgence, contactez Alliance au 04.75.36.91.94

Électricité :
Enedis Urgences 24h/24: 09.72.67.50.07
(Appel non surtaxé)

Mairie de Vogüé
Impressions Fombon (Aubenas)
Merci de ne pas jeter sur la voie publique